

LE COURRIER CATALAN

GAZETTE D'INFORMATION BI-MENSUELLE

Rédaction et Administration : 71, Rue de Rennes, Paris (VI^e)

Abonnement Annuel : France : 35 fr. — Etranger : 50 fr.

3^e ANNEE | N° 44 |

1^{er} MARS 1926

NOUVELLES DE LA QUINZAINE

L'AFFAIRE DU COMLOT DE GARRAF. — On a donné lecture, aux accusés impliqués dans l'affaire du complot de Garraf, des documents recueillis par l'instruction, en leur faisant connaître les peines requises contre eux par le procureur et qui sont : la réclusion perpétuelle ou la peine de mort pour les trois principaux accusés et la condamnation à plusieurs années de prison pour les sept autres accusés. D'après une information du Quotidien, tous les accusés, assistés de leurs avocats, ont rectifié les déclarations qu'ils avaient faites pendant l'instruction. « Ils ont nié avoir comploté, ajouté ce journal, et ont affirmé qu'on leur avait fait subir, pour obtenir d'eux leur aveu d'une participation au complot, divers tourments pendant les premières semaines de leur incarcération. » Après la lecture aux accusés des documents recueillis par l'instruction, les avocats défenseurs ont rendu visite au président du Parquet de Barcelone, auquel ils ont remis une copie de la protestation qu'ils élèvent au Tribunal Suprême de Justice qui, docile à la pression exercée par le gouvernement espagnol et contrairement à ce qui est de droit, permet que cette affaire soit instruite et jugée par les tribunaux militaires. Les avocats en question protestent aussi de la teneur du décret-loi du 25 décembre dernier et surtout des effets rétroactifs qu'on va lui accorder.

CONSEILS DE GUERRE. — Inculpés de rébellion militaire et accusés d'avoir voulu assaillir la caserne des Dressanes, de Barcelone, le 6 novembre 1924 (suite de la fameuse affaire de Vera), MM. Joaquim Martinez Morales, Antoni Sirana Regales, Ezequiel Metanleu, Pasqual Solà Miquel, Narcís Masmitjà, Miquel Bielo, Cristófor Gamero, Antoni Taxonera, Francesc Torras Patau, Pasqual Sipau, Joan Masip, Manuel Montero Marlin, Josep M. Rufas, Felip Tinena et Manuel Arbona seront prochainement traduits devant un conseil de guerre. A Manresa, près de Barcelone, un autre conseil de guerre doit être tenu contre MM. Joan Claret, Josep Santasusana, Vicenç Prats, Anselm Corrons et Josep M. Planas, accusés d'avoir injurié le chef du gouvernement.

JOURNALISTE EMPRISONNÉ. — M. Salvador Millet, directeur du journal catalan La Publicitat, a été emprisonné d'ordre du général Milans del Bosc, gouverneur de Barcelone. Cette mesure semble avoir été prise comme suite à la publication, par le dit journal, d'un document dont les signataires seraient inconnus.

LES MUNICIPALITÉS EN CRISE. — Les municipalités catalanes actuellement en crise seraient : Salt, Roquetes, Sabadell et Tarragone. L'instabilité des conseillers municipaux nommés par les autorités est déjà chose proverbiale dans les communes catalanes. Le directoire a bien rédigé une nouvelle loi municipale, elle n'est jamais complètement entrée en vigueur.

EMPRISONNEMENTS. — Il ne se passe pas de jour sans que la police ne réalise plusieurs emprisonnements parmi les personnes suspectes de séparatisme. Aussi la prison de Barcelone fourmille de détenus politiques. Plusieurs de ces détentions, réalisées parfois pour des motifs futiles, sont maintenues. Le peuple en est indigné et la presse ne peut pas en protester car la censure est chaque jour plus rigoureuse.

CRISE ÉCONOMIQUE. — La crise économique, déjà sérieuse, où se trouvait la Catalogne voici un an, devient de plus en plus grave. Le nombre des faillites n'est plus à compter et l'industrie, si florissante à Sabadell et Terrassa, est presque paralysée. Beaucoup d'usines chôment et la plupart ne travaillent que trois jours par semaine. A Barcelone, le nombre des sans-travail va en augmentant. Dans le monde des affaires on est très inquiet de la situation à laquelle on ne voit aucune solution immédiate.

AU MAROC. — Avec le printemps, les opérations au Maroc vont reprendre. Primo de Rivera les a déjà annoncées dans ses discours et dans ses notes officieuses. Aussi, des régiments sont préparés pour partir au premier signal. Comme toujours, l'Espagne ne possédant pas de troupes coloniales, ce sont des troupes péninsulaires que l'on envoie au Nord d'Afrique et le haut commandement a un intérêt spécial à y envoyer des soldats catalans, que l'on place toujours dans les premières lignes. De toutes les régions composant l'Etat espagnol, la Catalogne est celle qui offre un pourcentage de soldats tués le plus élevé.

CONTRE LA PRESSE. — Les journaux catalans sont de plus en plus châtiés par les exi-

UN PARADOXE

La mode est aux paradoxes. Faut-il donc s'étonner de voir l'Espagne solliciter sérieusement un siège au Conseil de la Société des Nations, à titre permanent ? Tout arrive, et même qu'une monarchie dictatoriale affirme sur la solennité des parchemins des tendances démocratiques. Mais en l'espèce, il ne s'agit que d'une velléité de puissance. On ne doute de rien, à Madrid.

La Société des Nations est née d'une volonté de paix et d'une volonté démocratique ; les principes qui lui ont donné naissance sont issus de l'Encyclopédie française et pré-révolutionnaire. Ce sont des principes d'humanité, de tolérance et de pacifisme. L'Espagne est une action militarisée au premier chef, gouvernée par un tyran sorti de l'armée pour affirmer à la face des peuples son mépris des constitutions, des Parlements, de la Démocratie, de la Justice et de l'humaine solidarité. Le paradoxe consiste déjà en la présence de l'Espagne parmi les nations associées pour préparer la paix de l'Europe.

On s'excuse d'employer ici ce style de réunion publique. La pompe occasionnelle n'en exclut point la sincérité. Mais si les notions d'humanité, de fraternité, d'équité sont tombées dans le domaine des lieux communs, c'est qu'elles sont devenues à peu près souveraines. Et l'on a plaisir à constater les progrès de l'idée démocratique elle-même. Or, il est un pays, notamment, où cette idée est en régression marquée, c'est en Espagne. Que l'Espagne cherche à faire figure de nation démocratique, voilà le côté burlesque, et douloureux de l'affaire.

Qui adhère au pacte de la Société des Nations adhère à un ensemble de principes pacifiques et démocratiques : voilà le fait. Au pays d'Ignace de Loyola, militaire dans l'âme et jésuite dans l'esprit, ce n'est pas le geste même de l'adhésion, c'en est l'intention qui garde sa signification la moins symbolique et la plus mensongère. Primo de Rivera serait très heureux que l'Espagne participât de ce prestige international que dispense à ses membres la Société des Nations. Le Conseil de la Société, c'est une puissance morale; Primo de Rivera veut en être; mais pour en être, il n'abdiquera rien de ses prétentions dictatoriales. Il ne rendra pas à l'Espagne sa constitution moderne. Il ne convoquera pas la représentation nationale. Il ne libérera pas les prisonniers politiques incarcérés pour avoir commis le crime de désapprouver son gouvernement. Il ne supprimera pas la censure. Il ne rendra pas aux communes leurs municipalités électives. Il se contentera de poser la candidature de son pays.

Albert Renaud, dans *La Lanterne*, au cours d'un article reproduit par *Le Courrier Catalan*, a montré excellentement ce que cette prétention a de contraire à l'équité. C'est une Espagne, c'est une Italie, c'est une Tchéco-Slovaquie qui infirmerait la Société des Nations. Jamais la Société des Nations ne se conformera complètement à son principe ni à son intention, jamais elle n'évoluera, jamais elle ne progressera, si les puissances qui ne s'y sont infiltrées que par intérêt, avec le dessein de donner le change sur leur politique, n'en sont pas éliminées. Le jour où la Société des Nations se sentira assez forte, elle pourra évidemment mettre en demeure les nations non démocratisées à choisir entre une constitution moderne et la Société elle-même.

Hélas ! ce jour n'est pas éclo. Mais le Conseil de la Société commettrait un défi, s'il céda aux exigences de Primo de Rivera : un défi au progrès ; un défi à la conscience européenne. Le but de la Société des Nations, qu'on le veuille ou non, c'est l'internationalisation ; c'est l'avènement de la Nation européenne ; c'est la paix, sociale et militaire. Ce que ne veut pas l'Espagne, c'est la paix militaire, ni sociale. L'Espagne, personnifiée par Primo, c'est l'arbitraire érigé en dogme national.

F. J.-D.

Au moment de mettre sous presse nous prenons connaissance d'une dépêche de Madrid, où il est dit :

« M. Yanguas, ministre des Affaires Etrangères, a déclaré que le gouvernement espagnol entendait maintenir sa revendication d'un siège permanent du Conseil de la Société des Nations. »

Le gouvernement espagnol est fermement « décidé, a déclaré M. Yanguas, à solliciter officiellement du Conseil que, parmi les propositions éventuelles que celui-ci pourra « faire en ce qui a trait à l'article 4 du Pacte, « celle de l'admission de l'Espagne comme « membre permanent y figure. Le gouvernement considère qu'aucun motif ne saurait « justifier la mise à l'écart de cette demande, « qui date de l'année 1922. »

On le voit, la demande de l'Espagne date de 1922. Or, 1922 n'est pas la même chose que 1926. En 1922 l'Espagne était encore un pays constitutionnel et elle pouvait avoir des droits à faire valoir pour appuyer cette demande.

Mais après le 13 septembre 1923, l'Espagne n'a plus de Parlement, n'est plus une démocratie au sens accepté par la Société des Nations. Et ce qui pouvait avoir une raison d'être en 1922 n'en a plus actuellement.

LA CATALOGNE MARTYRE

Le Centre Català, de la Havane, a lancé un manifeste qui est un document politique remarquable. On peut lire, *in extenso*, dans *La Nova Catalunya*, l'intéressante publication rédigée dans la capitale de Cuba, par les patriotes catalans qui s'y sont réfugiés. Nous dégagons de ce document les passages suivants :

L'état de guerre entre la Catalogne et l'Espagne

Avant même le 13 septembre 1923, la Catalogne s'estimait déjà moralement en état de guerre avec l'Etat espagnol. Les griefs, les sarcasmes, les refus que tous les gouvernements de la restauration ont systématiquement opposés aux légitimes demandes de la volonté catalane; les atteintes dont les intérêts les plus sacrés de la Catalogne étaient l'objet de la part des conservateurs et libéraux; les entraves successives mises au développement de la Mancomunitat; le détournement des trésors artistiques appartenant au patrimoine de la Catalogne; l'insécurité où l'on se trouvait du fait de l'encouragement, par les autorités de Barcelone, des bandes d'assassins qui semaient la terreur partout; la haine bien visible des gouvernements centraux contre toutes les manifestations de la puissance catalane; tout cela avait tellement exalté l'animadversion de l'Etat espagnol que le peuple catalan, jaloux de sa dignité, ne put ne pas protester contre tous les griefs dont il était l'objet.

Dans un document mémorable, M. Puig i Cada-

gences de la censure. Les gouvernements ne cessent de les punir. Parmi ceux qui ont eu à souffrir des excès des autorités, sont le *Heraldo* de Gerona et la *Publicitat*, de Barcelone.

RAPPORTS INTELLECTUELS FRANCO-CATALANS. — M. Henri Merimée, l'éminent professeur de l'Université de Toulouse, a été appelé par l'Institut Français de Barcelone pour y donner une série de conférences sur des thèmes

classiques. M. Henri Merimée a été, dans la capitale catalane, l'objet d'une réception enthousiaste.

LE « CASAL CATALA », DE PARIS. — Très réussie, la fête organisée par le « *Casal Català* », de Paris, en l'honneur de la langue catalane. Nos lecteurs trouveront le compte rendu de cette brillante soirée sur la deuxième page de ce numéro.

Les persécutions contre la Catalogne

Depuis le 13 septembre 1923, alors que le roi et les dictateurs étaient déjà sûrs d'avoir le dessus dans l'affaire des responsabilités marocaines, fut mis en pratique un vaste plan de persécution contre tout ce qui avait une signification catalaniste. Dès lors, les dictateurs, leurs sbires et ces alliés monstrueux qui, par aberration, se prétent en Catalogne à être leurs instruments, tous ceux-là poursuivirent sans répit les choses et les personnes glorifiant l'âme catalane. Le roi et ses dictateurs ont commis en Catalogne toutes sortes de crimes politiques et ont mis en pratique les abus de pouvoir les plus odieux; ils se sont servis

des moyens les plus absurdes et ont eu recours aux compromissions les plus avilissantes. Les persécutions ont été tellement arbitraires que même une partie de l'opinion espagnole reconnaît que les attaques du Directoire contre l'âme et la puissance de la Catalogne, au lieu de réduire et d'anéantir le problème catalan — c'était, paraît-il, le but du roi et de ses généraux — ont agrandi considérablement l'abîme moral existant déjà entre la Catalogne et l'Etat espagnol, fortifiant internationalement le séparatisme catalan.

Le drapeau, la langue, les chants, les danses populaires, rien n'a été épargné. Des milliers de patriotes, des familles, les intérêts catalans ont souffert horriblement des conséquences morales et matérielles de cette persécution. Pour échapper aux emprisonnements, beaucoup de patriotes se sont exilés. Et les Catalans qui restent dans le pays ont à subir la domination honteuse de ceux qui n'ont d'autre système de gouvernement que celui de l'oppression et de la férule. Les Espagnols procèdent en Catalogne comme dans un pays conquis.

Le Séparatisme justifié

Les sentiments du peuple catalan sont de plus en plus contraires à ceux de l'Espagne. Ce ne sont pas seulement les partisans adhérant aux cercles nationaux qui protestent, indignés, contre les poursuites de l'espagnolisme barbare. Outre ces patriotes, tous les éléments sociaux, intellectuels et économiques montrent leur indignation. Même les sociétés sportives ont protesté contre les intentions tyranniques des féroces gouvernements espagnols.

Tous les hommes éclairés qui connaissent la libre personnalité de la Catalogne et estiment comme il convient sa valeur morale et intellectuelle peuvent se rendre un compte exact des sinistres projets que les généraux dirigés par Alfonso conçoivent et réalisent vis-à-vis de la Catalogne. Tout le monde sait que les intentions de cette *camarilla*, en complicité avec son maître et seigneur, visent la continuation et le couronnement de l'œuvre néfaste entreprise par Philippe V, c'est-à-dire l'anéantissement de l'âme catalane.

Devant cette évidence, si odieuse et monstrueuse, les Catalans sont unanimes à souhaiter une révolte générale qui leur apporte la liberté complète vis-à-vis de l'Espagne; ils sont disposés à aider cette révolte en faisant toutes sortes de sacrifices. Même les industriels et les commerçants, qui, dans tous les pays, ont des tendances égoïstes, sont aujourd'hui convaincus que la Catalogne ne pourra jamais, quel que soit le gouvernement de Madrid, s'entendre pacifiquement avec les Espagnols pour garantir ses droits et son indépendance. La Catalogne, et c'est là la croyance générale, ne pourra se libérer de l'oppression espagnole qu'en faisant agir la seule raison dont les incorrigibles Espagnols sont capables d'attendre un effet : la raison de la force.

Les Catalans sont soumis à la torture

L'instinct sanguinaire du militarisme espagnol et des sbires à la soldo de la monarchie s'est réveillé, écrivant dans les annales de l'histoire des Bourbons d'un des chapitres les plus honteux. Des martyres horribles, bannis des systèmes carcélaire et judiciaire de tous les pays modernes, ont été nouvellement mis en pratique par les inquisiteurs des juges militaires espagnols. Les jeunes gens accusés d'avoir comploté contre le successeur de Philippe V, lors de son séjour à Barcelone, ont été soumis aux tortures les plus effrayantes. En Catalogne, en France, en Angleterre, dans tous les pays du continent américain circulent des récits apprenant au monde les méthodes féroces employées par les inquisiteurs espagnols contre les Catalans. On fait appel aux raffinements les plus cruels pour forcer ces jeunes gens à se déclarer les auteurs de l'attentat frustré de Garraf. Enfin, toutes les tortures employées jadis à Montjuïc contre les anarchistes et qui soulevèrent la conscience du monde civilisé, ont été nouvellement employées contre les patriotes catalans.

Tout cela est ordonné par un Etat soi-disant civilisé, qui se révolte lorsqu'on parle de la *légende noire*, qui pèse, depuis tant de siècles, sur l'Espagne. Tout cela est approuvé par un Etat qui a adhéré au pacte de la S.D.N. ! Tout cela est approuvé, même avec satisfaction, par un roi qui a juré la lutte à mort à l'idéal catalan; par Primo de Rivera et les *Juntas* militaires, ennemis systématiques des libertés catalanes, comme ils l'ont été de celles de Cuba. Tout cela est prôné par Martinez Anido, sous-secrétaire de l'Intérieur, monstre décoré qui inspire tous ces crimes contre la dignité humaine. C'est lui qui organisa en 1921 les tueries collectives de patrons et d'ouvriers en Catalogne en vue de remuer les sentiments anti-catalans des masses espagnoles et miner et discréditer le pays catalan. La psychologie de cet horrible bourreau monarchiste-militaire est caractérisée par la phrase suivante qui est bien de lui : « Donnez-moi l'impunité pendant quinze jours et je m'engage à assurer la vie de la monarchie pendant cinquante années encore. »

La presse libre de France, de Belgique, d'Angleterre, des Etats-Unis et de plusieurs pays ibéro-américains s'est fait l'écho de l'indignation qu'a soulevée dans la Catalogne martyre et chère, chez tous les hommes de cœur, la révélation de tous ces crimes caractéristiques des militaires et des policiers espagnols. Malgré la rigidité de la censure, à laquelle sont soumis les journaux catalans, quelques-uns de ceux-ci, par des détours et des allusions, ont pu tout de même transcrire l'émotion causée en Catalogne par ces atteintes féroces contre le droit des gens.